



Politique d'acceptation de chèques

COPART, INC.
Member A/R
4610 Westamerica Drive
Fairfield, CA 94534 États-Unis

Pourquoi des chèques de banque ou des mandats sont requis

Les membres sont tenus de payer par chèque de banque ou mandat pour que les fonds soient garantis et immédiatement disponibles. Les membres qui souhaitent payer avec un chèque d'entreprise doivent répondre aux critères répertoriés ci-dessous et remplir la feuille jointe intitulée *Contrat d'acceptation de chèques d'entreprise/de la chambre de compensation automatisée*.

Exigences relatives à la demande

Copart, Inc. autorisera un membre à payer à l'aide d'un chèque d'entreprise si les conditions suivantes sont remplies :

- 1. Frais de traitement :** le membre doit payer des frais non remboursables de 25 USD pour l'enregistrement et le traitement du crédit. Ce paiement doit être réalisé depuis le compte bancaire que le membre prévoit d'utiliser pour ses achats auprès de Copart, Inc., et il doit inclure le nom de la société du membre imprimé sur le devant, le cas échéant. Ce chèque doit être envoyé avec la demande.
- 2. Contrat rempli dans sa totalité :** le *Contrat d'acceptation de chèques d'entreprise/de la chambre de compensation automatisée* nécessite à la fois des renseignements professionnels et personnels et doit être rempli dans sa totalité. Les demandes incomplètes seront retournées à la personne à l'origine de la demande; cependant, le paiement des frais sera conservé par Copart, Inc.
- 3. Historique du compte bancaire :** le compte courant du membre doit être ouvert et actif depuis au moins six mois, avoir un solde moyen d'au moins 10 000 USD pour les six derniers mois et aucun historique d'insuffisance de provision. La banque du membre doit remplir le formulaire de vérification bancaire joint avec le numéro de compte, la date d'ouverture, le solde quotidien moyen, l'historique d'insuffisance de provision, la notation du compte et le cachet officiel de la banque. Envoyez par télécopie ou courriel ce formulaire à Copart, Inc. avec le *Contrat d'acceptation de chèques d'entreprise/de la chambre de compensation automatisée de Copart*.
- 4. Références :** le membre doit avoir au moins deux références professionnelles actuelles.
- 5. Déclaration de responsabilité :** le président/propriétaire de la société doit signer une déclaration acceptant la responsabilité personnelle et professionnelle pour les chèques refusés et les frais associés.
- 6. Chèques retournés :** dans le cas où un chèque ou un paiement électronique est retourné pour une raison ou une autre par votre banque, vous autorisez Copart, Inc. à présenter à nouveau par voie électronique (ou chèque papier) le chèque à votre compte bancaire pour collecter le montant du chèque, ainsi que les frais applicables tels qu'autorisés par la législation fédérale.
- 7. ePay :** une fois l'approbation obtenue pour les chèques d'entreprise, vous serez automatiquement inscrit(e) sur ePay. Vous n'êtes pas obligé(e) d'utiliser la méthode de paiement ePay, mais elle sera à votre disposition si vous souhaitez l'utiliser.

Méthode optionnelle

Les membres qui ne satisfont pas aux qualifications minimales ne recevront pas l'approbation pour les chèques d'entreprise, sauf s'ils fournissent à Copart, Inc. une lettre de garantie de leur banque et la demande complétée avec le paiement joint des frais de 25 USD.

Conditions de la lettre de garantie :

Copart, Inc. doit recevoir une lettre de la banque qui émet les chèques d'entreprise, indiquant que la banque garantira les chèques émis à Copart, Inc. sur votre compte de société. Les renseignements figurant dans la lettre de garantie doivent inclure :

1. Le nom et la succursale de la banque émettant la garantie
2. Le nom de l'agent bancaire autorisant la garantie
3. Le nom et le numéro de compte de société du membre
4. La ou les personnes autorisées à émettre vos chèques d'entreprise
5. Le montant total de la garantie (minimum de 10 000 USD)
6. La date d'expiration de la garantie (minimum un (1) an)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service des comptes à recevoir des membres de Copart, Inc. au +1 (707) 646-2187.



COPART, INC.
CONTRAT D'ACCEPTION DE CHÈQUES D'ENTREPRISE/DE
LA CHAMBRE DE COMPENSATION AUTOMATISÉE

(Une somme non remboursable de 25 USD débitée du compte utilisé pour cette société doit être jointe pour que la demande soit traitée.)

(Veuillez imprimer ou taper ce formulaire.)

Date : _____

Numéro de membre : _____

Renseignements sur la société

Nom de la société : _____ Numéro de téléphone : () ____ - _____

En activité depuis : _____ À cette adresse : _____ Télécopie Numéro : () ____ - _____

Adresse : _____ Ville : _____ Rue : _____ Code postal : _____

Numéro fiscal fédéral : _____ Type de société : Partenariat _____ Propriétaire unique _____ Société par actions _____
Sans but lucratif _____

Avez-vous déjà effectué une demande auprès de Copart sous ce nom ou sous un autre nom?

Oui ___ Non ___ Si oui : Nom : _____ N° de membre _____

Référence de crédit de la société

1. Nom de la société : _____ Numéro de téléphone () ____ - _____

Nombre d'années en activité : _____ Personne-ressource : _____

2. Nom de la société : _____ Numéro de téléphone () ____ - _____

Nombre d'années en activité : _____ Personne-ressource : _____

IV. Renseignements sur le propriétaire/président

Nom : _____ Numéro de téléphone : () ____ - _____

Adresse : _____ Ville : _____ Rue : _____ Code postal : _____

Numéro d'immatriculation de la société : _____ Numéro de permis de conduire : _____

Numéro de sécurité sociale : _____ - _____ - _____ Numéro de télécopieur : () ____ - _____

Renseignements bancaires

Nom de la banque : _____ Numéro de domiciliation ABA : _____

Ville : _____ État : _____

Numéro de compte : _____ [] compte chèques [] compte d'épargne

Joindre un chèque annulé ici

Veuillez compter 10 jours ouvrés pour le traitement à compter de la réception.

Envoyez par télécopie une copie de ce formulaire et un chèque annulé au **+1 (707) 639-5260** OU envoyez par courrier une copie du formulaire et du chèque annulé à l'adresse :

Copart, Inc.
4610 Westamerica Dr.
Fairfield, CA 94534
USA Attn : Member A/R

Pour toute question, veuillez contacter le service des comptes à recevoir des membres au +1 (707) 646-2187.

Conditions générales du Contrat : J'autorise Copart, Inc. à vérifier les renseignements fournis en contactant les agences d'enregistrement de crédit, mes références professionnelles et mon institution bancaire. Par la présente, j'autorise Copart, Inc. et/ou ses membres affiliés à débiter par voie électronique mon compte à l'institution financière (ci-après la « Banque ») indiqué ci-dessus lorsqu'un paiement électronique (ePay) est effectué. J'accepte l'entière responsabilité des chèques que nous émettons à Copart, Inc. qui ne sont pas honorés par notre banque. Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique (ePay) est retourné pour une raison ou une autre par ma banque, en signant ce Contrat, j'autorise Copart, Inc. à présenter à nouveau par voie électronique (ou chèque papier) le chèque à mon compte bancaire pour collecter le montant du chèque, ainsi que les frais applicables tels qu'autorisés par la législation fédérale. En signant ce contrat, je reconnais avoir lu et compris la Politique d'acceptation de chèques et les conditions générales du paiement électronique ePay. De plus, je comprends que Copart, Inc. peut révoquer à tout moment mon droit de tirer des chèques d'entreprise.

Signature : _____ Titre : _____ Date : _____

Utilisation par la société uniquement

Approuvé par : _____ Date : _____

Limite : USD _____ Saisi par : _____ Date : _____



VÉRIFICATION BANCAIRE DE L'APPROBATION DES CHÈQUES D'ENTREPRISE DE COPART, INC.

Ce formulaire doit être rempli, signé et estampillé par votre banque avec le cachet officiel de la banque. Une fois le formulaire rempli, veuillez le renvoyer par télécopie ou courrier avec le *Contrat d'acceptation de chèques d'entreprise/de la chambre de compensation automatisée* à Copart, Inc., Member A/R Dept., 4610 Westamerica Dr., Fairfield, CA 94534 - USA.

Nom de la société : _____ Numéro de membre : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Rue : _____ Code postal : _____

Téléphone () _____ Télécopieur : () _____

Signature du propriétaire/président : _____

Autorisation de divulguer des informations

Nom de la banque : _____

Numéro de compte : _____

Date d'ouverture du compte : _____

Historique d'insuffisance de provision _____ Date(s) : _____

Solde moyen des six derniers mois : USD _____

Compte satisfaisant _____

Lettre de garantie _____

(Veuillez joindre une copie de la lettre)

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____

Titre : _____

Numéro de téléphone : _____



Cachet de la banque

Vous pouvez envoyer par télécopie ce formulaire avec votre *Contrat d'acceptation de chèques d'entreprise/de la chambre de compensation automatisée de Copart* au numéro +1 (707) 639-5260.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service des comptes à recevoir des membres de Copart, Inc. au +1 (707) 646-2187.



Foire aux questions sur ePay

Qui est admissible à ePay?

Si vous disposez d'une approbation pour les chèques d'entreprise, vous êtes admissible à ePay.

Comment puis-je obtenir l'approbation pour les chèques d'entreprise?

Veillez remplir le formulaire de demande de chèques d'entreprise qui se trouve sur le site www.copart.com.

Comment puis-je m'inscrire à ePay?

Afin d'activer ePay, vous devez remplir le formulaire d'autorisation d'ePay et l'envoyer par télécopie ou courrier à Copart, Inc., Member A/R Dept., 4610 Westamerica Dr., Fairfield, CA 94534 - USA.

Comment saurai-je si j'ai reçu l'approbation pour ePay?

Lorsque vous vous connecterez à votre compte de membre, vous verrez une icône ePay. Sélectionnez l'icône ePay pour payer les véhicules que vous avez gagnés.

Copart facture-t-il des frais supplémentaires pour ePay?

Non, Copart ne facture rien pour ePay. Communiquez avec votre banque afin de déterminer si des frais sont associés aux transactions de la chambre de compensation automatisée.

Quand débitez-vous mon compte?

Nous débitons votre compte dans les deux jours ouvrés.

Quand dois-je payer les véhicules?

Le paiement doit être reçu avant 17 h (HNP) le jour ouvré qui précède le jour où les frais de retard de paiement sont facturés.

Puis-je effectuer un paiement partiel?

Non, aucun paiement partiel n'est autorisé.

J'ai des factures en retard de plus de 30 jours et je ne peux pas toutes les payer. Qui dois-je contacter?

Vous devez contacter le directeur général du dépôt avec la facture impayée.

Y a-t-il une limite aux règlements que je peux effectuer par ePay?

Oui, votre montant ePay quotidien est limité à votre seuil de chèque d'entreprise.

Puis-je payer par ePay un montant à placer dans les fonds non appliqués?

Non, vous n'êtes autorisé(e) qu'à payer des véhicules avec un solde dû.

Que se passe-t-il si un paiement ePay ne passe pas car il n'y a pas assez de fonds sur mon compte?

Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique est retourné pour une raison ou une autre par votre banque, en signant ce Contrat, vous autorisez Copart, Inc. à présenter à nouveau par voie électronique (ou chèque papier) le chèque à votre compte bancaire pour collecter le montant du chèque, ainsi que les frais applicables tels qu'autorisés par la législation fédérale.



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ePAY de Copart, Inc.

En qualité d'utilisateur du service ePay de Copart, vous acceptez d'être lié(e) juridiquement aux présentes Conditions générales d'ePay. Copart, Inc. se réserve le droit de modifier les Conditions générales d'ePay de Copart, Inc. à tout moment et sans aucun préavis. De plus, les Conditions d'utilisation et la Politique de confidentialité pour www.copart.com sont intégrées aux Conditions générales d'ePay en guise de référence. Les Conditions d'utilisation de Copart peuvent être consultées à l'adresse <http://www.copart.com/c2/pdf/tos.pdf>. La Politique de confidentialité de Copart peut être consultée à l'adresse <http://www.copart.com/c2/pdf/privacy.pdf>.

A. Autorisation et paiement de votre facture

Vous pouvez utiliser ePay pour effectuer des paiements à Copart, Inc. directement depuis votre compte avec votre institution financière pour le montant que vous avez indiqué. En faisant les sélections appropriées et en cliquant sur le bouton d'autorisation (bouton « Soumettre le paiement »), vous autorisez Copart, Inc. à suivre les instructions de paiement que vous lui envoyez. De manière spécifique, vous autorisez Copart, Inc. à débiter votre compte bancaire enregistré auprès de Copart, Inc. et à verser des fonds sur votre compte Copart, Inc. en votre nom. Copart, Inc. ne doit en aucun cas être tenue responsable si elle n'est pas en mesure de réaliser des paiements pour l'une des raisons suivantes :

- votre compte financier ne dispose pas des fonds suffisants pour réaliser le paiement, ou le paiement dépasserait la limite de crédit de votre compte à découvert;
- la fonction de traitement de Copart et/ou de l'institution financière ne fonctionne pas correctement;
- les renseignements que vous avez fournis à Copart, Inc. sur l'institution financière ou le compte Copart sont erronés;
- des circonstances échappant au contrôle de Copart empêchent la bonne réalisation du paiement.

B. Services de paiement

1. ePay vous demandera de payer toutes les factures impayées qui ont plus de 30 jours avant de vous autoriser à faire d'autres paiements.
2. Lorsque vous cliquerez sur le bouton « Soumettre le paiement », votre compte Copart, Inc. sera immédiatement crédité du paiement indiqué. Cependant, sachez que le paiement peut ne pas apparaître immédiatement sur votre compte de votre institution financière. Si le paiement n'apparaît pas sur votre compte après deux jours ouvrés, veuillez contacter le service des comptes à recevoir des membres au +1 (707) 646-2187.
3. Les paiements effectués à l'aide d'ePay seront appliqués à votre compte le jour civil de réception par Copart, Inc., déterminé selon l'heure normale du Pacifique (HNP).
4. Les paiements retournés en raison de fonds insuffisants et leurs frais applicables seront récupérés par voie électronique. Dans le cas où un chèque ou un paiement électronique est retourné pour une raison ou une autre par votre banque, en signant ce Contrat, vous autorisez Copart, Inc. à présenter à nouveau par voie électronique (ou chèque papier) le chèque à votre compte bancaire pour collecter le montant du chèque, ainsi que les frais applicables tels qu'autorisés par la législation fédérale.

C. Résiliation d'un service de paiement électronique

Copart, Inc. se réserve le droit, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, d'annuler le service ePay, de faire des ajouts ou des modifications au service ou bien d'annuler ou de suspendre votre utilisation du service.

D. Frais

Copart, Inc. ne vous facturera aucun frais, quels qu'ils soient, pour votre utilisation d'un des services de paiement répertoriés. Cependant, l'institution financière auprès de qui vous avez autorisé les paiements peut vous facturer des frais autres que la configuration liée à la maintenance de ce compte, notamment les frais de transaction ou les frais liés à des tentatives de paiement sans fonds suffisants. Copart, Inc. vous facturera des frais de traitement d'insuffisance de provision de 100 USD pour tout paiement qui est renvoyé non payé par votre institution financière.

E. Signatures et dossiers électroniques

Votre autorisation de paiements via la fonction « Confirmer le paiement » du site Internet sera traitée comme une signature électronique indiquant votre intention de signer l'autorisation, ainsi que votre intention d'accepter et d'être lié(e) par les présentes Conditions générales d'ePay et reconnaissant la réception de ces mêmes Conditions. Votre signature électronique signifie également que vous reconnaissez et acceptez que Copart, Inc. puisse conserver tous vos dossiers relatifs aux transactions électroniques au format électronique.

F. Divulgaration des informations du compte à des tiers

1. Notre politique générale est de considérer les informations de votre compte et les informations financières personnellement identifiables comme faisant partie de la famille de sociétés Copart, Inc. Outre des clauses figurant dans la Politique de confidentialité de Copart, nous divulguons ces informations dans les situations suivantes :
 - lorsqu'il est nécessaire de compléter la transaction que vous avez demandée, ce qui peut inclure la divulgation à des banques de traitement ou intermédiaires ou des institutions financières réalisant une telle fonction;
 - afin de vérifier votre compte auprès d'un tiers avec un droit de recevoir de telles informations, comme une agence d'évaluation du crédit;
 - à une agence de renseignement des consommateurs;
 - afin de se conformer à un organisme d'État ou à l'ordonnance d'un tribunal; ou
 - si vous nous fournissez une autorisation écrite.
2. Nous utilisons les instruments de protection et techniques de sécurité de l'information pour protéger les données de nos clients. Cependant, tous les clients doivent savoir que Copart, Inc. n'est pas responsable d'un accès non autorisé aux informations personnelles qui échappe au contrôle de Copart, comme dans le cas d'attaques informatiques malveillantes (c.-à-d. piratage informatique).

G. Mots de passe et sécurité

Vous acceptez de ne pas donner ou rendre disponibles le nom d'utilisateur et le mot de passe de votre compte en ligne ou tout autre moyen d'accéder à votre compte à une personne non autorisée. Vous êtes responsable de tous les paiements de factures effectués sur votre compte à l'aide d'ePay. SI VOTRE MOT DE PASSE EST PERDU OU VOLÉ, OU SI VOUS PENSEZ QU'IL Y A EU UN ACCÈS NON AUTORISÉ AUX INFORMATIONS DE VOTRE COMPTE EN LIGNE, VEUILLEZ NOUS PRÉVENIR IMMÉDIATEMENT EN contactant les services aux membres au numéro +1 (972) 391-5400, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h (HNC).